

**Etude géotechnique
Mission G1 phase PGC**

Vente de six
parcelles constructibles

**SAS LES PARCS
AMENAGEURS**

Avenue des Pyrénées –
Lotissement « L'Orée du Bois »

31 410 – MAUZAC

DOSSIER N°20260300173-1

**Rédigé le
22/04/2026**

1. SOMMAIRE

2. GLOSSAIRE	- 3 -
3. GENERALITES	- 4 -
3.1. CADRE DE LA MISSION.....	- 4 -
3.2. DESCRIPTION DE LA MISSION	- 4 -
3.3. BASE DE LA MISSION.....	- 4 -
3.4. CAMPAGNE DE RECONNAISSANCES :	- 4 -
4. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	- 5 -
4.1. CONTEXTE GEOLOGIQUE.....	- 5 -
4.2. ENVIRONNEMENT DE LA ZONE D'ETUDE.....	- 6 -
4.3. INFORMATIONS CADASTRALES	- 6 -
4.4. DESCRIPTION DE LA ZONE D'ETUDE.....	- 7 -
4.5. PPRN : RESUME DES RISQUES	- 7 -
5. RESULTATS DES INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES	- 8 -
5.1. SYNTHESE DES SONDAGES LITHOLOGIQUES ET PENETROMETRIQUES.....	- 8 -
5.2. HYDROGEOLOGIE.....	- 9 -
5.3. ESSAI EN LABORATOIRE	- 9 -
6. CONCLUSIONS.....	- 10 -
7. ANNEXES.....	- 17 -

2. GLOSSAIRE

G1 Principes Généraux de Constructions	G1 PGC
Zone d'Influence Géotechnique	ZIG
Sondage à la Tarière mécanique	ST
Sondage au Pénétromètre Dynamique	PD
Guide de Terrassement Routier	GTR
Valeur au Bleu du Sol	VBS
Terrain Actuel	TA
Terrain Naturel	TN
Institut Géographique National	IGN
Bureau de Recherche Géologique et Minière	BRGM
Nivellement Général de la France	NGF
Plan de Prévention des Risques Naturels	PPRN
Document Technique Unifié	DTU

3. GENERALITES

3.1. Cadre de la mission

Notre étude a été réalisée dans le cadre de la vente de six parcelles constructibles, à la demande et pour le compte de la **SAS LES PARCS AMENAGEURS**. Nous sommes intervenus le 02 avril 2026. Cette étude fait suite à notre devis DE251000729 validé le 21 octobre 2025.

3.2. Description de la mission

Cette étude nommée **G1 phase PGC** respecte la norme NF P 94-500 (voir annexe) elle a pour but de fournir une première esquisse de l'adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site. De plus elle fournit une identification des risques présents sur la parcelle.

SVO réalise une étude complète couvrant l'ensemble des aspects définis par la mission G1 PGC tel que :

- ↪ Une définition de la ZIG (zone d'influence géotechnique)
- ↪ Une précision des principes généraux de construction
- ↪ Des recommandations d'exécution pour le respect des normes en vigueur

3.3. Base de la mission

En vue de la préparation de notre intervention et de la réalisation du compte rendu, il nous a été transmis les documents suivants :

- ↪ Extrait du plan cadastral, plan de composition
- ↪ Plan topographique sommaire, état des lieux

3.4. Campagne de reconnaissances :

Nous avons procédé à une reconnaissance ponctuelle, non destructrice des sols et à une étude des risques naturels au droit de la parcelle.

Lors de notre intervention ont été réalisés :

- ↪ **6 sondages au pénétromètre dynamique** notés PD1 à PD6. Ces sondages permettent de mesurer la résistance mécanique des sols et la profondeur des différents horizons traversés ou encore la présence ponctuelle d'anomalies.
 - PD1 refus à 9,50 m de profondeur/TA ;
 - PD2 refus à 6,20 m de profondeur/TA ;
 - PD3 refus à 6,20 m de profondeur/TA ;
 - PD4 refus à 9,50 m de profondeur/TA ;
 - PD5 refus à 7,10 m de profondeur/TA ;
 - PD6 refus à 8,20 m de profondeur/TA.
- ↪ **1 sondage à la tarière mécanique** noté ST1. Ce sondage permet la caractérisation géologique des terrains en place et l'observation éventuelle de circulation ou niveau d'eau.
 - ST1 descendu à 6,00 m de profondeur/TA.
- ↪ **1 prélèvement de sol pour la réalisation d'un essai de laboratoire de type VBS**. L'essai au bleu de méthylène, également appelé « essai au bleu », est un essai utilisé en géotechnique pour déterminer le taux d'argilosité d'un sol.
- ↪ **Définition de l'environnement d'étude**. Il s'agit d'une description détaillée de la zone d'étude, son état (enherbée, arborée...), la présence ou non de pente (topographie), les contextes géologiques et géomorphologiques...

Les différents sondages ont été réalisés avec un couplé pénétromètre lourd et tarière continu, de type SOCCOMAFOR modèle SOCCO 10. Ce pénétromètre lourd est conforme à la directive machine 2006/42/CE et à l'EN 16228 et possède une masse de 63,5 kg et une hauteur de chute de 750 mm Son utilisation permet d'assurer une homogénéité dans les résultats de l'étude.

4. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

4.1. Contexte géologique

D'après la carte géologique au 1/50 000^{ème} de **CAZERES**, le site étudié s'inscrit au sein des formations géologiques suivantes :

- Les « **Alluvions des bas niveaux de la Garonne** » notées « **Fz1** » et datées du **Wurmien final et du Post-Wurmien (de – 15 500 ans avant notre ère à nos jours)**.

Ces alluvions caillouteuses issues des Pyrénées contiennent des éléments résistants quartzeux, des sables en lits ou lentilles au milieu des graviers. Ces dépôts grossiers sont recouverts de limons fins et actuels.

En partie sommitale, ces dépôts se mêlent et sont recouverts par d'autres dépôts récents :

- Les « **Eboulis et solifluxions de la molasse** » notés « **mgRc** » et datés du **Wurmien final et du Post-Wurmien (de – 15 500 ans avant notre ère à nos jours)**.

Ces éboulis et solifluxions sont issus du socle marno-molassique sous-jacent. Les altérations touchent jusqu'aux 7-8 mètres les plus superficiels du socle altéré. Les cassures sont remplies de calcaire blanc. Ce sont majoritairement des argiles parfois rubéfiées, plus ou moins riches en sables selon la composition du substratum. On peut parfois y trouver des lits de graviers à petits plis, chargés de blocs de molasses. L'épaisseur de cette formation peut attendre 8 à 10 mètres.

Ces dépôts récents reposent sur un ensemble plus ancien :

- Les « **Marnes et molasses oligocènes** » notés « **g3-2** » et datés de l'**Oligocène (de - 33 900 000 à -23 030 000 ans)**.

La partie supérieure de cet ensemble forme l'Aquitanien : parfois calcaire et souvent très argileux à quelques bancs calcaires, d'une puissance totale de 50 à 60 mètres.

La partie inférieure de cet ensemble forme le Stampien : uniformément molassique, formé de sables fins parfois cimentés dans du calcaire, à gros bancs marneux. On retrouve des phases de ravinement et parfois des altérations très rouges.

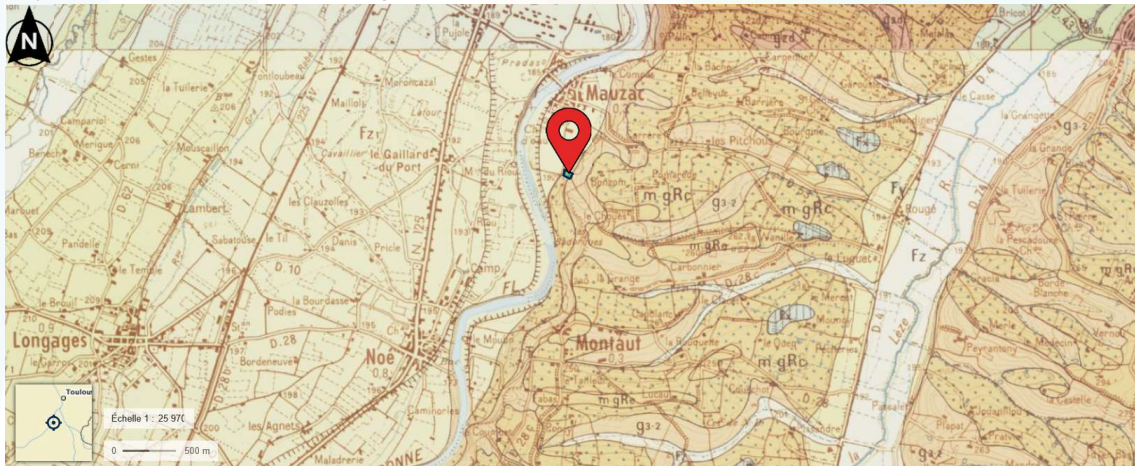


Figure 1 : carte géologique (Source : InfoTerre – BRGM, Géoportail)

4.2. Environnement de la zone d'étude

Sur le plan géomorphologique, le projet se situe au niveau d'une zone de raccordement entre les coteaux molassique altérés et les dépôts de la plaine alluviale de la Garonne. La zone d'étude se situe à environ 700 m au Sud du centre-ville de MAUZAC, et à 350 m à l'Est de la Garonne.

Pour ce qui est de la topographie, la zone d'étude se situe entre 189 et 200 m NGF (carte IGN à l'échelle 1/25 000^{ème}). Le paysage entourant la zone d'étude est relativement vallonné à l'Est et plat à l'Ouest.



Figure 2 : carte topographique (Source : Géoportail)

4.3. Informations cadastrales



Figure 3 : Extrait du plan cadastral (Source : Cadastre)

La parcelle étudiée est cadastrée sous les références suivantes : Section B, numéro 556, pour une superficie totale d'environ 4 576 m², divisée en plusieurs lots :



4.4. Description de la zone d'étude

Lors de notre intervention, le site étudié était une prairie enherbée facilement accessible pour nos investigations. La présence de quelques arbres a été notée en bordure Est de la parcelle. Les racines peuvent entraîner une dessiccation des formations superficielles. Lorsque l'arbre aspire l'eau présente dans le sol, celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).

Le terrain était assez pentu (pente moyenne de 10 %) et de direction générale Sud-Est/Nord-Ouest.



Figure 4 : Photographie du site (source : personnelle)

4.5. PPRN : Résumé des risques

L'ensemble des informations données ci-dessous proviennent du site Géorisques.gouv.fr. Aléas présents sur la commune ou sur la zone d'étude.

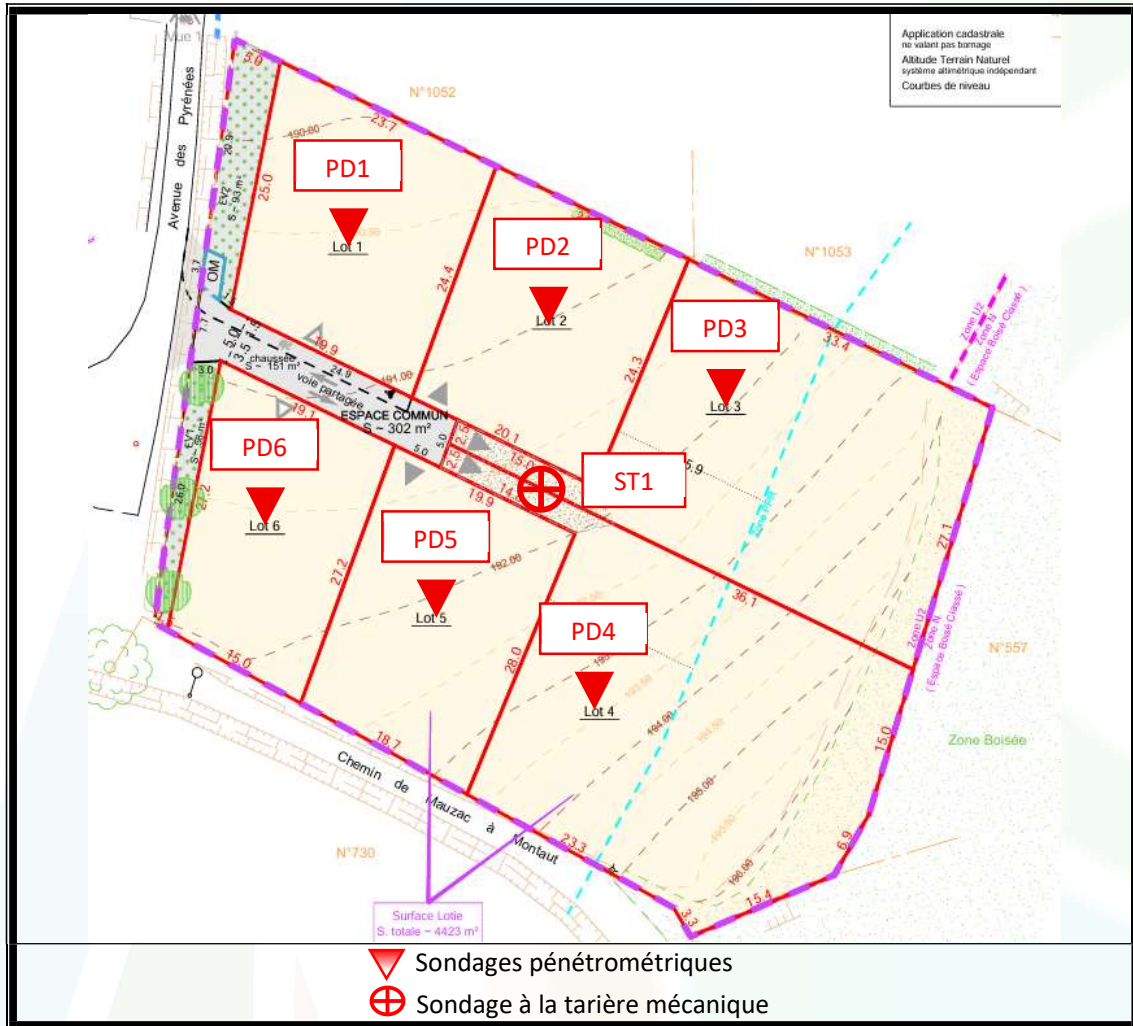
Type d'aléas	Risque à l'adresse étudiée
Inondation	Pas de risque connu
Mouvements de terrain	Risque existant
Remontée de nappe	Pas de risque connu
Retrait gonflement des argiles	Risque important
Sismicité	Risque faible
Feu de forêt	Pas de risque connu
Radon	Risque faible

Aléas absents sur la commune ou sur la zone d'étude.

Type d'aléas	Risque
Cavités souterraines	Information non disponible

5. RESULTATS DES INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES

L'implantation des sondages a été réalisée par nos soins en fonction du projet et des contraintes d'accessibilité au droit du site.



5.1. Synthèse des sondages lithologiques et pénétrométriques

Les résultats de l'essai pénétrométrique et à la tarière réalisés sont répertoriés en fonction des couches rencontrées dans le tableau ci-dessous :

N° de couche	Formation	Nature, teinte et humidité de la couche	Prof. de la base de la couche m/TN (Tarière et pénétromètre)	Pénétromètre	
				Rd (résistance dynamique)	Compacité/ Consistance
1	Colluvions/éluvions	Argiles limoneuses à graviers, argiles sableuses à graviers	De -0,20 à -5,60/-7,60 m	2 à 5	Faible à moyenne
2	Alluvions graveleuses	Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse sèche et compacte	De -5,60/-7,60 à -6,00/-9,50 m	3 au refus	Faible à très élevée

L'ensemble des profondeurs données dans ce rapport sont données avant terrassement soit par rapport au niveau du terrain naturel lors de la réalisation de l'étude.

5.2. Hydrogéologie

Aucune venue d'eau n'a été constatée à moins de 6,00/9,50 m de profondeur/Terrain actuel après la réalisation des sondages le 02 avril 2026.

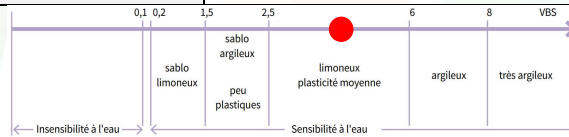
Il y a donc absence d'une nappe d'eau à moins de 6,00/9,50 m de profondeur/Terrain actuel.

Cependant, au vu de la nature des sols rencontrés, de la géomorphologie et de la topographie générale du terrain, il est fort probable d'observer des circulations d'eau libres au sein les formations colluviales/alluviales superficielles ou au toit du substratum altéré molassique, surtout en période hivernale et/ou pluvieuse.

5.3. Essai en laboratoire

Le procès-verbal des essais en laboratoire sont fournis en annexe. Les résultats de cet essai sont synthétisés ci-après :

Sondages	ST1
Profondeur (m/TN)	0,50/1,50
Nature	Limons argileux
Teneur en eau (%)	14,5
VBS	3,832
Classification GTR	A2




Selon la classification AFNOR-GTR, ces sols superficiels sont de **classe A2**.

On peut en conclure que ces sols superficiels sont légèrement sensibles aux changements de teneur en eau par rapport au retrait/gonflement par déshydratation et réhydratation. De plus, ils restent sensibles vis-à-vis du terrassement.

6. CONCLUSIONS

PARCELLE B 556 – Lot 1

Légende :

 Sondage pénétrométrique



Solution envisageable pour des contraintes admissibles très faibles (construction de type Rez-de-Chaussée) :

Fondations superficielles de Type : Semelles rigidifiées

Nature du sol d'ancrage : Argiles limoneuses à graviers

Encastrement : Vers 1,50 (PD1) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,30 m (l'ancrage de 0,30 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : pour des contraintes admissibles faibles :

Fondations profondes de type Puits

Nature du sol d'ancrage : Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse

Encastrement : Vers 7,30 (PD1) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,50 m (l'ancrage de 0,50 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : Pour des contraintes admissibles plus élevées :

Fondations profondes : de type Pieux




Nature du sol d'ancrage : Substratum non reconnu

Encastrement : vers 9,50 (PD1) m de profondeur/Terrain Naturel (+ ANCRAGE)

Ancrage : l'ancrage sera à définir en fonction de la nature et de la profondeur des fondations.

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Préconisations particulières :

-  **Les fondations devront reposer sur des formations homogènes en nature et en compacité. (Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse ou substratum)**
-  **Des difficultés de terrassement seront à prévoir (venues d'eau, éboulements des parois...).**
Toutes les précautions devront être prises.
-  **Les fondations devront être réalisées en période climatique favorable.**


Dallage : Pour le dallage et compte tenu de la sensibilité des sols superficiels, la mise en place d'un plancher sur vide sanitaire ou d'un plancher porté par les fondations sera la solution la plus appropriée.

Un dallage traditionnel sur hérisson sera proscrit.


Terrassements / Soutènements :

-  **Ici les hauteurs de terrassements ne nous ont pas été communiquées, les profondeurs sont donc données depuis le terrain naturel et devront donc être adaptés.**


Zone d'influence géotechnique (ZIG) :

-  **Attention à éloigner la plantation d'arbres du projet.** L'arbre dessèche le sol et celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).

Hydrogéologie et drainage :

-  **Il sera aussi conseillé de mettre en place un système d'imperméabilisation pour gérer les infiltrations et les remontées capillaires.**

PARCELLE B 556 – Lot 2**Légende :**

 Sondage pénétrométrique

**Solution envisageable pour des contraintes admissibles très faibles (construction de type Rez-de-Chaussée) :**

Fondations superficielles de Type : Semelles rigidifiées

Nature du sol d'ancrage : Argiles limoneuses à graviers

Encastrement : Vers 1,50 (PD2) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,30 m (l'ancrage de 0,30 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : pour des contraintes admissibles faibles :

Fondations profondes : Type : Puits

Nature du sol d'ancrage : Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse

Encastrement : Vers 6,20 (PD2) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,50 m (l'ancrage de 0,50 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : Pour des contraintes admissibles plus élevées :

Fondations profondes : Type : Pieux




Nature du sol d'ancrage : Substratum non reconnu

Encastrement : non reconnu (+ ANCRAGE)

Ancrage : l'ancrage sera à définir en fonction de la nature et de la profondeur des fondations.

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Préconisations particulières :

-  **Les fondations devront reposer sur des formations homogènes en nature et en compacité. (Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse ou substratum)**
-  **Des difficultés de terrassement seront à prévoir (venues d'eau, éboulements des parois...).**
Toutes les précautions devront être prises.
-  **Les fondations devront être réalisées en période climatique favorable.**


Dallage : Pour le dallage et compte tenu de la sensibilité des sols superficiels, la mise en place d'un plancher sur vide sanitaire ou d'un plancher porté par les fondations sera la solution la plus appropriée.

Un dallage traditionnel sur hérisson sera proscrit.


Terrassements / Soutènements :

-  **Ici les hauteurs de terrassements ne nous ont pas été communiquées, les profondeurs sont donc données depuis le terrain naturel et devront donc être adaptés.**


Zone d'influence géotechnique (ZIG) :

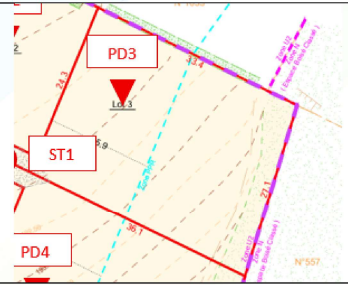
-  **Attention à éloigner la plantation d'arbres du projet.** L'arbre dessèche le sol et celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).

Hydrogéologie et drainage :

-  **Il sera aussi conseillé de mettre en place un système d'imperméabilisation pour gérer les infiltrations et les remontées capillaires.**

PARCELLE B 556 – Lot 3**Légende :**

 Sondage pénétrométrique

**Solution envisageable pour des contraintes admissibles très faibles (construction de type Rez-de-Chaussée) :**

Fondations superficielles de Type : Semelles rigidifiées

Nature du sol d'ancrage : Argiles limoneuses à graviers

Encastrement : Vers 1,50 (PD3) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,30 m (l'ancrage de 0,30 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : pour des contraintes admissibles faibles :

Fondations profondes : Type : Puits

Nature du sol d'ancrage : Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse

Encastrement : Vers 6,50 (PD3) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,50 m (l'ancrage de 0,50 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : Pour des contraintes admissibles plus élevées :

Fondations profondes : Type : Pieux




Nature du sol d'ancrage : Substratum non reconnu

Encastrement : non reconnu (+ ANCRAGE)

Ancrage : l'ancrage sera à définir en fonction de la nature et de la profondeur des fondations.

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Préconisations particulières :

-  **Les fondations devront reposer sur des formations homogènes en nature et en compacité. (Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse ou substratum)**
-  **Des difficultés de terrassement seront à prévoir (venues d'eau, éboulements des parois...).** Toutes les précautions devront être prises.
-  **Les fondations devront être réalisées en période climatique favorable.**


Dallage : Pour le dallage et compte tenu de la sensibilité des sols superficiels, la mise en place d'un plancher sur vide sanitaire ou d'un plancher porté par les fondations sera la solution la plus appropriée.

Un dallage traditionnel sur hérisson sera proscrit.


Terrassements / Soutènements :

-  **Ici les hauteurs de terrassements ne nous ont pas été communiquées, les profondeurs sont donc données depuis le terrain naturel et devront donc être adaptés.**


Zone d'influence géotechnique (ZIG) :

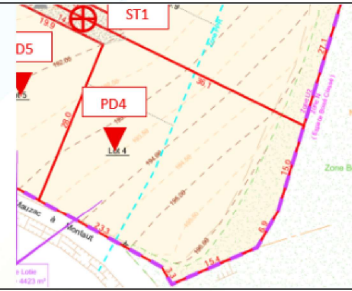
-  **Attention à éloigner la plantation d'arbres du projet.** L'arbre dessèche le sol et celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).




Hydrogéologie et drainage :

-  **Il sera aussi conseillé de mettre en place un système d'imperméabilisation pour gérer les infiltrations et les remontées capillaires.**

PARCELLE B 556 – Lot 4**Légende :**

 Sondage pénétrométrique


**Solution envisageable pour des contraintes admissibles très faibles (construction de type Rez-de-Chaussée) :****Fondations superficielles de Type :** Semelles rigidifiées**Nature du sol d'ancrage :** Argiles limoneuses à graviers**Encastrement :** Vers 1,50 (PD4) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)**Ancrage :** 0,30 m (l'ancrage de 0,30 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)**Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.****Solution envisageable : pour des contraintes admissibles faibles :****Fondations profondes : Type :** Puits**Nature du sol d'ancrage :** Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse**Encastrement :** Vers 7,30 (PD4) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)**Ancrage :** 0,50 m (l'ancrage de 0,50 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)**Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.****Solution envisageable : Pour des contraintes admissibles plus élevées :****Fondations profondes : Type :** Pieux**Nature du sol d'ancrage :** Substratum non reconnu**Encastrement :** Vers 9,50 (PD4) m de profondeur/Terrain Naturel (+ ANCRAGE)**Ancrage :** l'ancrage sera à définir en fonction de la nature et de la profondeur des fondations.**Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.****Préconisations particulières :**

-  **Les fondations devront reposer sur des formations homogènes en nature et en compacité. (Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse ou substratum)**
-  **Des difficultés de terrassement seront à prévoir (venues d'eau, éboulements des parois...). Toutes les précautions devront être prises.**
-  **Les fondations devront être réalisées en période climatique favorable.**


Dallage : Pour le dallage et compte tenu de la sensibilité des sols superficiels, la mise en place d'un plancher sur vide sanitaire ou d'un plancher porté par les fondations sera la solution la plus appropriée.

Un dallage traditionnel sur hérisson sera proscrit.


Terrassements / Soutènements :

-  **Ici les hauteurs de terrassements ne nous ont pas été communiquées, les profondeurs sont donc données depuis le terrain naturel et devront donc être adaptés.**


Zone d'influence géotechnique (ZIG) :

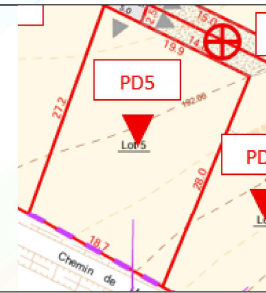
-  **Attention à éloigner la plantation d'arbres du projet.** L'arbre dessèche le sol et celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).

Hydrogéologie et drainage :

-  **Il sera aussi conseillé de mettre en place un système d'imperméabilisation pour gérer les infiltrations et les remontées capillaires.**

PARCELLE B 556 – Lot 5**Légende :**

 Sondage pénétrométrique

**Solution envisageable pour des contraintes admissibles très faibles (construction de type Rez-de-Chaussée) :**

Fondations superficielles de Type : Semelles rigidifiées

Nature du sol d'ancrage : Argiles limoneuses à graviers

Encastrement : Vers 1,50 (PD5) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,30 m (l'ancrage de 0,30 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : pour des contraintes admissibles faibles :

Fondations profondes : Type : Puits

Nature du sol d'ancrage : Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse

Encastrement : Vers 6,40 (PD5) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,50 m (l'ancrage de 0,50 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : Pour des contraintes admissibles plus élevées :

Fondations profondes : Type : Pieux




Nature du sol d'ancrage : Substratum non reconnu

Encastrement : non reconnu (+ ANCRAGE)

Ancrage : l'ancrage sera à définir en fonction de la nature et de la profondeur des fondations.

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Préconisations particulières :

-  **Les fondations devront reposer sur des formations homogènes en nature et en compacité. (Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse ou substratum)**
-  **Des difficultés de terrassement seront à prévoir (venues d'eau, éboulements des parois...). Toutes les précautions devront être prises.**
-  **Les fondations devront être réalisées en période climatique favorable.**


Dallage : Pour le dallage et compte tenu de la sensibilité des sols superficiels, la mise en place d'un plancher sur vide sanitaire ou d'un plancher porté par les fondations sera la solution la plus appropriée.

Un dallage traditionnel sur hérisson sera proscrit.


Terrassements / Soutènements :

-  **Ici les hauteurs de terrassements ne nous ont pas été communiquées, les profondeurs sont donc données depuis le terrain naturel et devront donc être adaptés.**


Zone d'influence géotechnique (ZIG) :

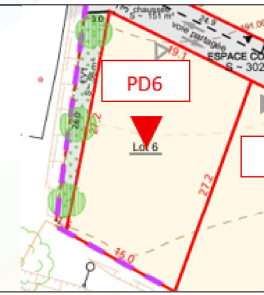
-  **Attention à éloigner la plantation d'arbres du projet. L'arbre dessèche le sol et celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).**

Hydrogéologie et drainage :

-  **Il sera aussi conseillé de mettre en place un système d'imperméabilisation pour gérer les infiltrations et les remontées capillaires.**

PARCELLE B 556 – Lot 6**Légende :**

 Sondage pénétrométrique

**Solution envisageable pour des contraintes admissibles très faibles (construction de type Rez-de-Chaussée) :**

Fondations superficielles de Type : Semelles rigidifiées

Nature du sol d'ancrage : Argiles limoneuses à graviers

Encastrement : Vers 1,50 (PD6) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,30 m (l'ancrage de 0,30 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : pour des contraintes admissibles faibles :

Fondations profondes : Type : Puits

Nature du sol d'ancrage : Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse

Encastrement : Vers 8,30 (PD6) m de profondeur/Terrain Naturel (inclus ANCRAGE)

Ancrage : 0,50 m (l'ancrage de 0,50 m est inclus dans les profondeurs données ci-dessus)

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Solution envisageable : Pour des contraintes admissibles plus élevées :

Fondations profondes : Type : Pieux




Nature du sol d'ancrage : Substratum non reconnu

Encastrement : non reconnu

Ancrage : l'ancrage sera à définir en fonction de la nature et de la profondeur des fondations.

Une étude G2 AVP sera impérative pour la réalisation d'un projet de construction.

Préconisations particulières :

-  **Les fondations devront reposer sur des formations homogènes en nature et en compacité. (Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse ou substratum)**
-  **Des difficultés de terrassement seront à prévoir (venues d'eau, éboulements des parois...). Toutes les précautions devront être prises.**
-  **Les fondations devront être réalisées en période climatique favorable.**


Dallage : Pour le dallage et compte tenu de la sensibilité des sols superficiels, la mise en place d'un plancher sur vide sanitaire ou d'un plancher porté par les fondations sera la solution la plus appropriée.

Un dallage traditionnel sur hérisson sera proscrit.


Terrassements / Soutènements :

-  **Ici les hauteurs de terrassements ne nous ont pas été communiquées, les profondeurs sont donc données depuis le terrain naturel et devront donc être adaptés.**

Zone d'influence géotechnique (ZIG) :

-  **Attention à éloigner la plantation d'arbres du projet. L'arbre dessèche le sol et celui-ci peut s'affaisser verticalement à proximité de la maison (dessiccation du sol) et provoquer des tensions sur le bâti (mouvement de sol et tassement différentiel).**

Hydrogéologie et drainage :

-  **Il sera aussi conseillé de mettre en place un système d'imperméabilisation pour gérer les infiltrations et les remontées capillaires.**

Cette étude géotechnique G1 devra impérativement suivie d'une étude géotechnique **de type G2 AVP**
à la réalisation du projet.

Le BE SVO reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Fait à ALBI le 22 avril 2026

Rédigé par :

Lucie MARTIN

SAS SVO
1557, route de Cordes
81140 ANDILLAC
05 63 60 03 38 - contact@svo-ingenierie.fr
SAS au capital 1500 €
SIRET : 907 685 929 R.C.S. ALBI - APE 7112B

Vérifié par :

Aurélie RAMOND

SAS SVO
1557, route de Cordes
81140 ANDILLAC
05 63 60 03 38 - contact@svo-ingenierie.fr
SAS au capital 1500 €
SIRET : 907 685 929 R.C.S. ALBI - APE 7112B

7. ANNEXES

Classification des missions Géotechniques et extrait de la norme NF P 94 500


NF P 94-500 (Novembre 2013)

Missions d'ingénierie géotechnique.
Classification et spécifications.

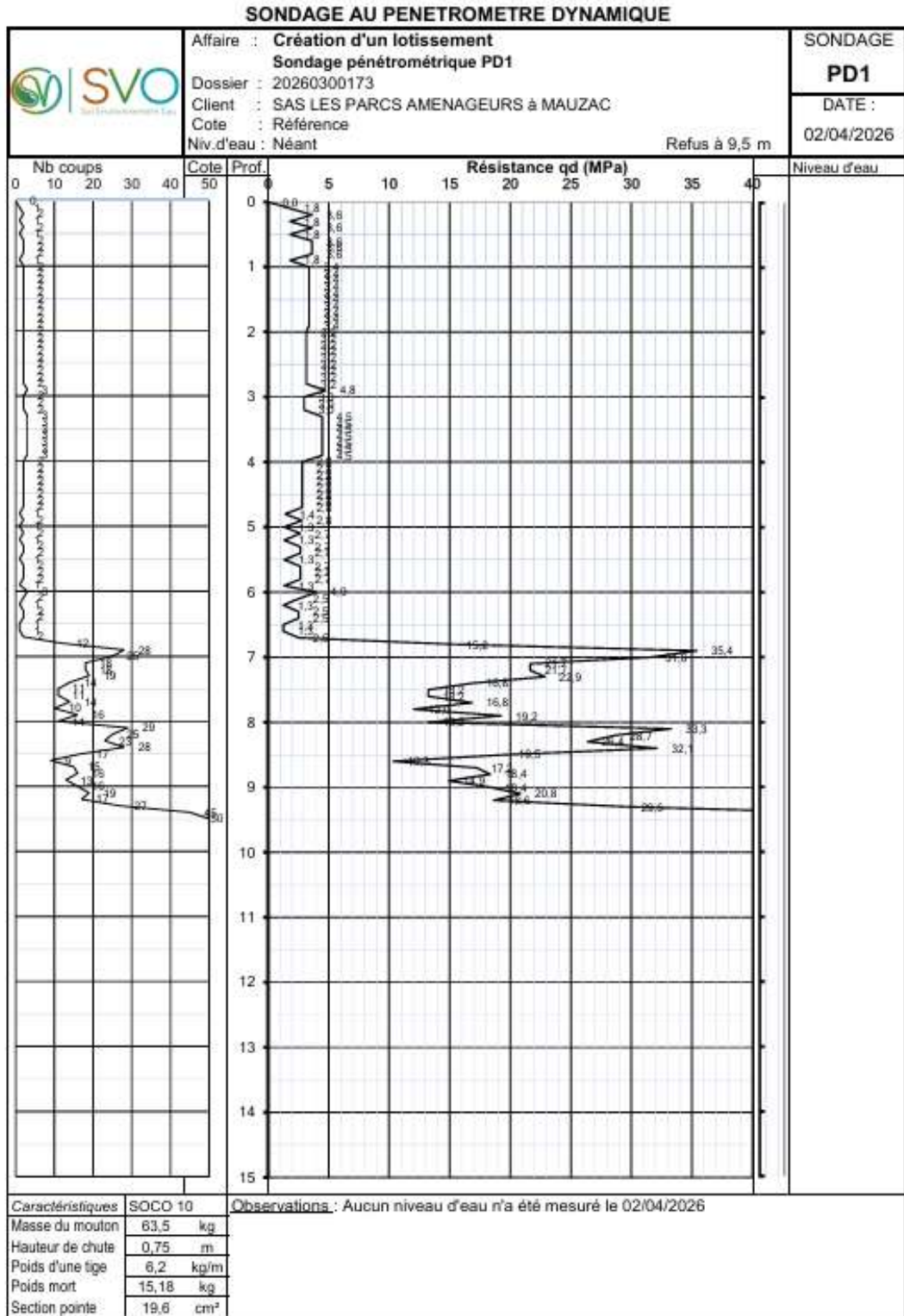
Tableau 2 — Classification des missions d'ingénierie géotechnique

<p>L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.</p>
<p>ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)</p> <p>Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :</p> <p><u>Phase Étude de Site (ES)</u></p> <p>Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours. — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs. <p><u>Phase Principes Généraux de Construction (PGC)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).
<p>ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)</p> <p>Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :</p> <p><u>Phase Avant-projet (AVP)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques. <p><u>Phase Projet (PRO)</u></p> <p>Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats. — Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités. <p><u>Phase DCE / ACT</u></p> <p>Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.</p> <ul style="list-style-type: none"> — Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notions techniques, cahier des charges particuliers, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel). — Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

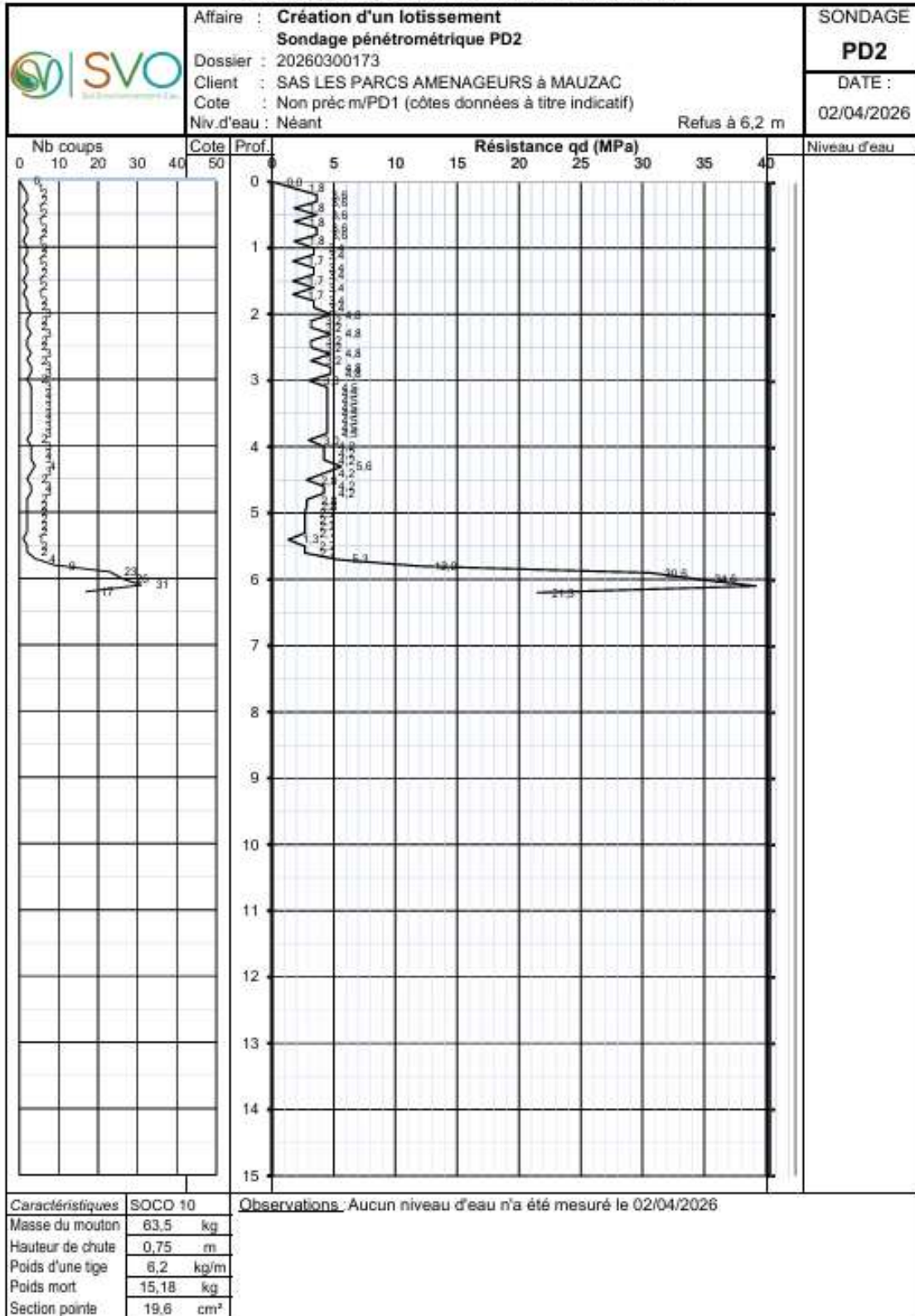
Sondage à la tarière mécanique

SONDAGE DE RECONNAISSANCE LITHOLOGIQUE																								
	Affaire : Création d'un lotissement Sondage à la tarière mécanique ST1		SONDAGE ST1																					
	Dossier : 20260300173 Client : SAS LES PARCS AMENAGEURS à MAUZAC Cote : Non pré m/PD1 (côtes données à titre indicatif) Niv.d'eau : Néant		DATE : 02/04/2026																					
		Refus de la tarière à 6 m																						
	Prof.	Lithologie	Eau																					
	0	Terre végétale																						
	0.2																							
	0.4																							
	0.6																							
	0.8																							
	1																							
	1.2	Argiles limoneuses peu plastiques de teinte marron, à graviers millimétriques de plus en plus secs et sableux																						
	1.4																							
	1.6																							
	1.8																							
	2																							
	2.2																							
	2.4																							
	2.6																							
	2.8																							
	3																							
	3.2																							
	3.4																							
	3.6																							
	3.8																							
	4	Argiles sableuses plastiques, sèches et à graviers millimétriques																						
	4.2																							
	4.4																							
	4.6																							
	4.8																							
	5																							
	5.2																							
	5.4																							
	5.6																							
	5.8																							
	6	Graves et graviers dans une matrice sablo-argileuse sèche et compacte																						
	6.2																							
	6.4																							
<table border="1"> <tr> <th>Caractéristiques</th> <th colspan="2">SOCO 10</th> </tr> <tr> <td>Masse du mouton</td> <td>63,5</td> <td>kg</td> </tr> <tr> <td>Hauteur de chute</td> <td>0,75</td> <td>m</td> </tr> <tr> <td>Poids d'une tige</td> <td>6,2</td> <td>kg/m</td> </tr> <tr> <td>Poids mort</td> <td>15,2</td> <td>kg</td> </tr> <tr> <td>Section pointe</td> <td>19,6</td> <td>cm²</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Tarière diam 63 hexagone 21</td> </tr> </table>	Caractéristiques	SOCO 10		Masse du mouton	63,5	kg	Hauteur de chute	0,75	m	Poids d'une tige	6,2	kg/m	Poids mort	15,2	kg	Section pointe	19,6	cm ²	Tarière diam 63 hexagone 21					
Caractéristiques	SOCO 10																							
Masse du mouton	63,5	kg																						
Hauteur de chute	0,75	m																						
Poids d'une tige	6,2	kg/m																						
Poids mort	15,2	kg																						
Section pointe	19,6	cm ²																						
Tarière diam 63 hexagone 21																								
Observations :	Aucun niveau d'eau n'a été mesuré le 02/04/2026																							

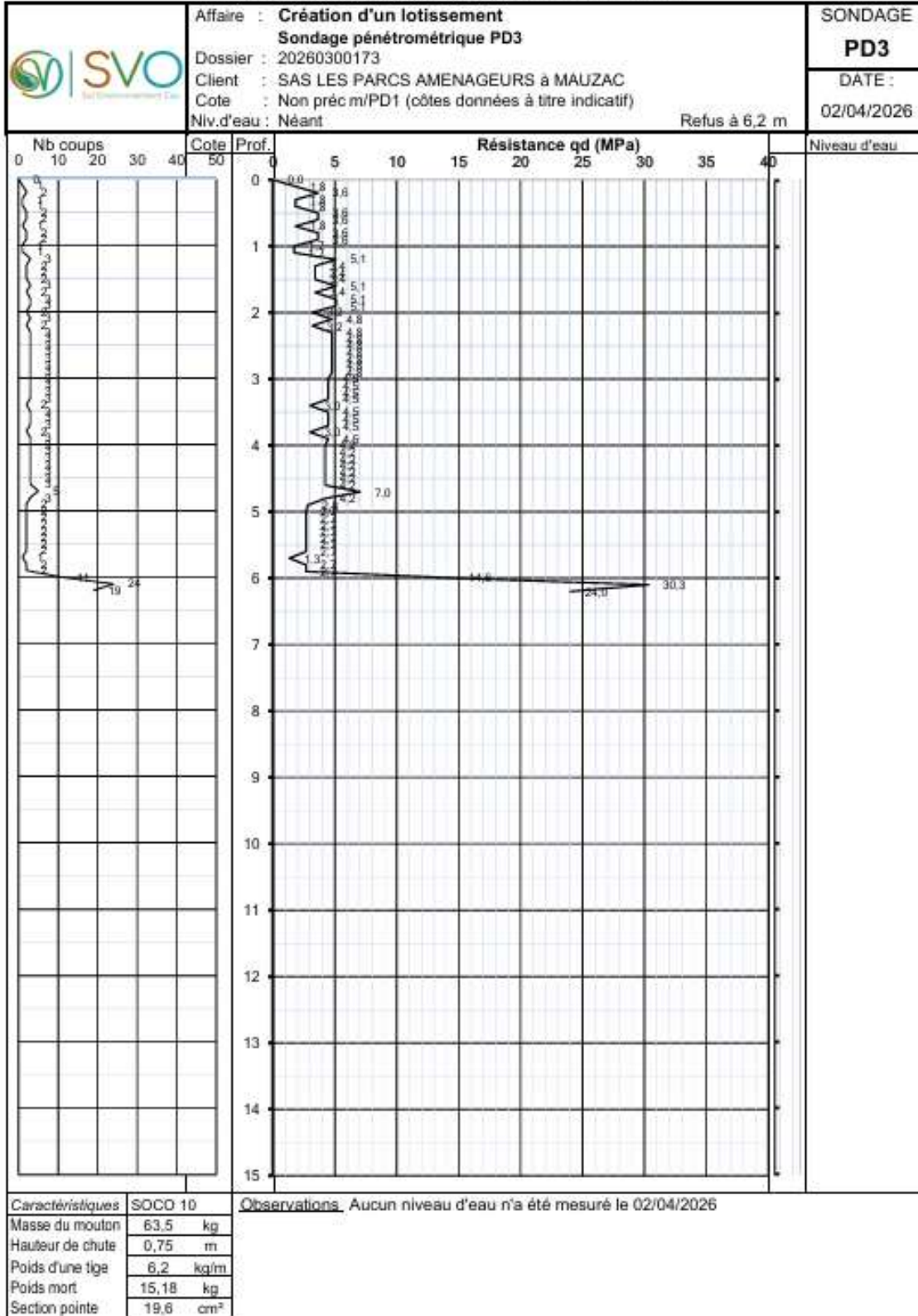
Sondages pénétrométriques



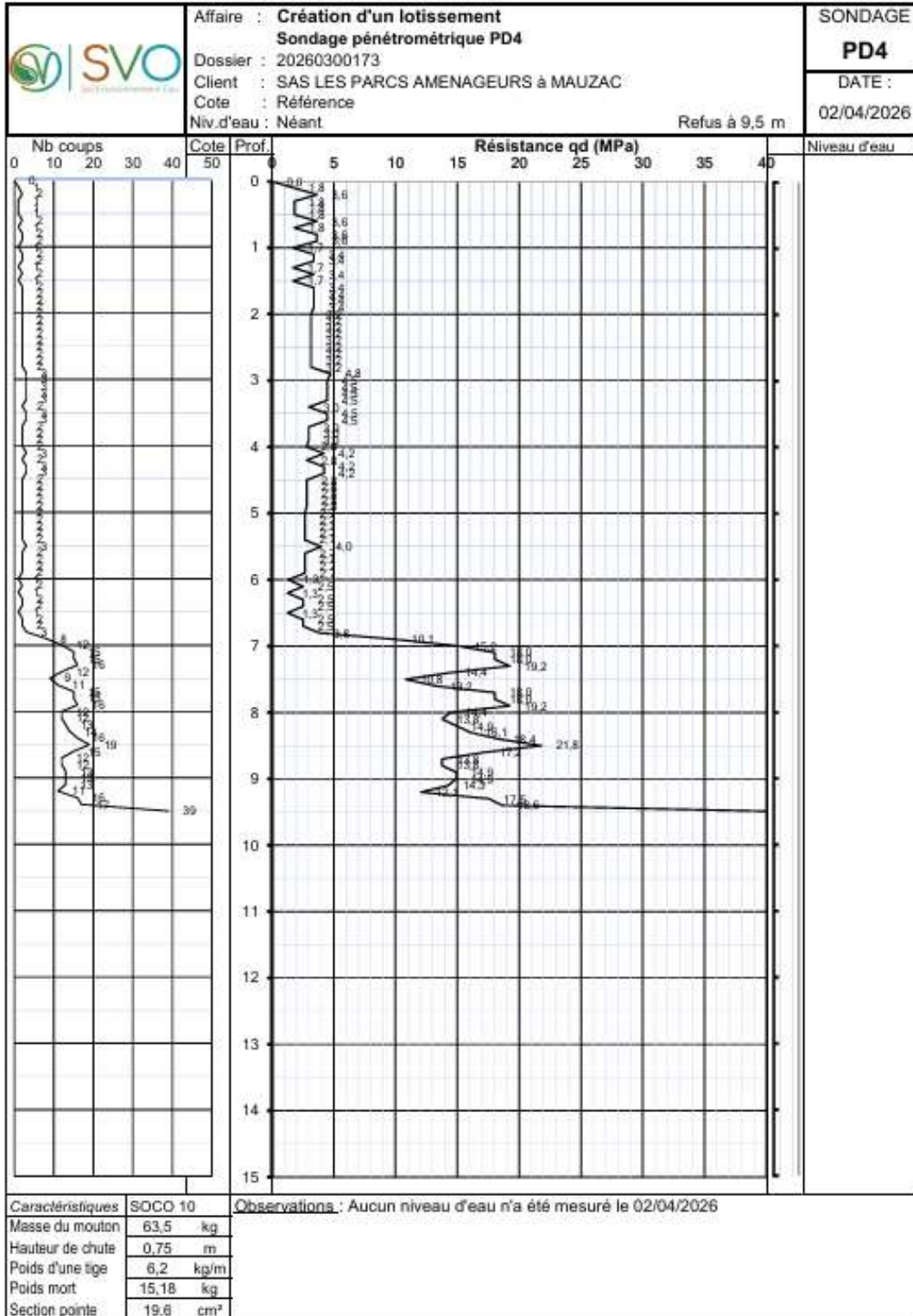
SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE



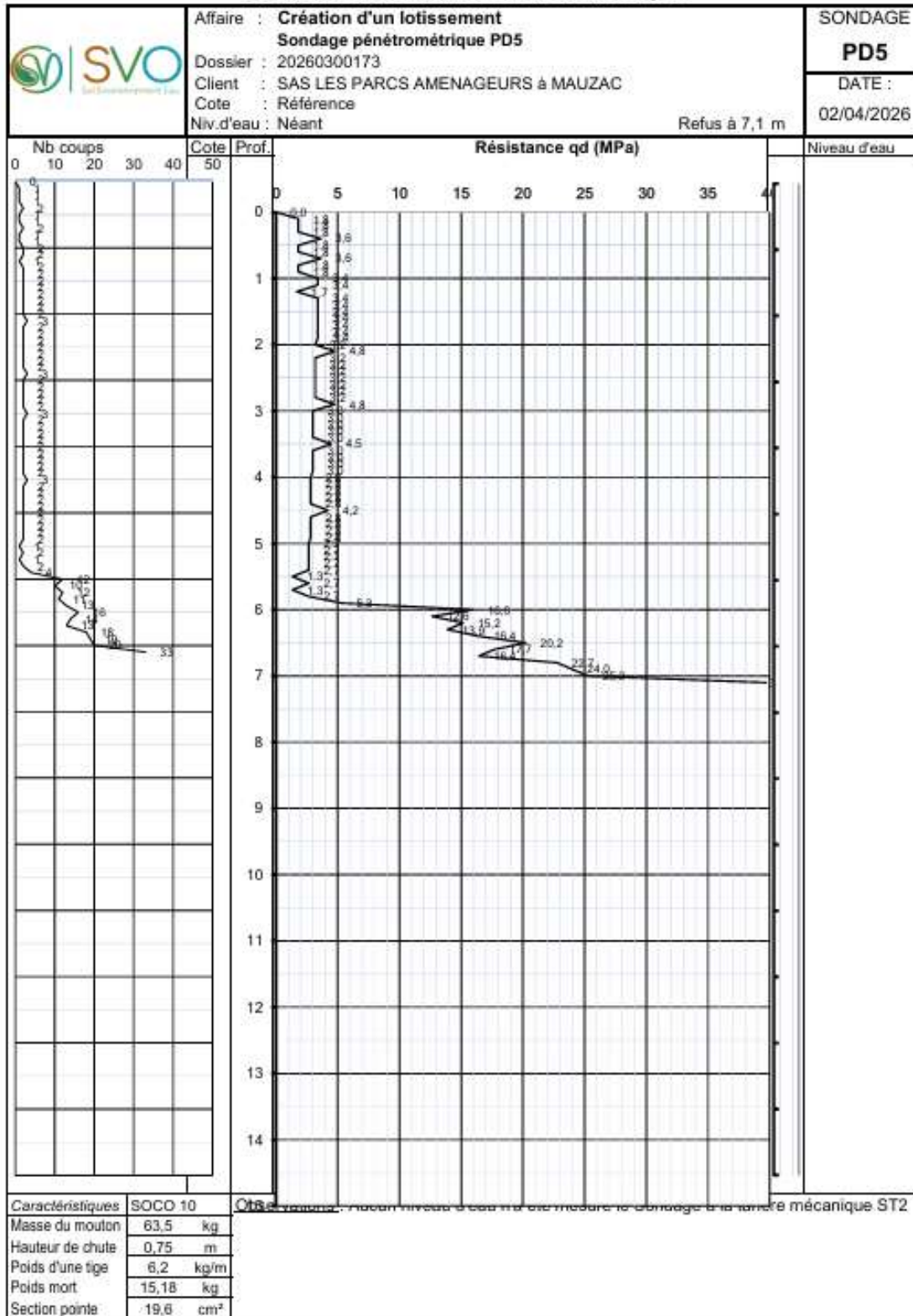
SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE



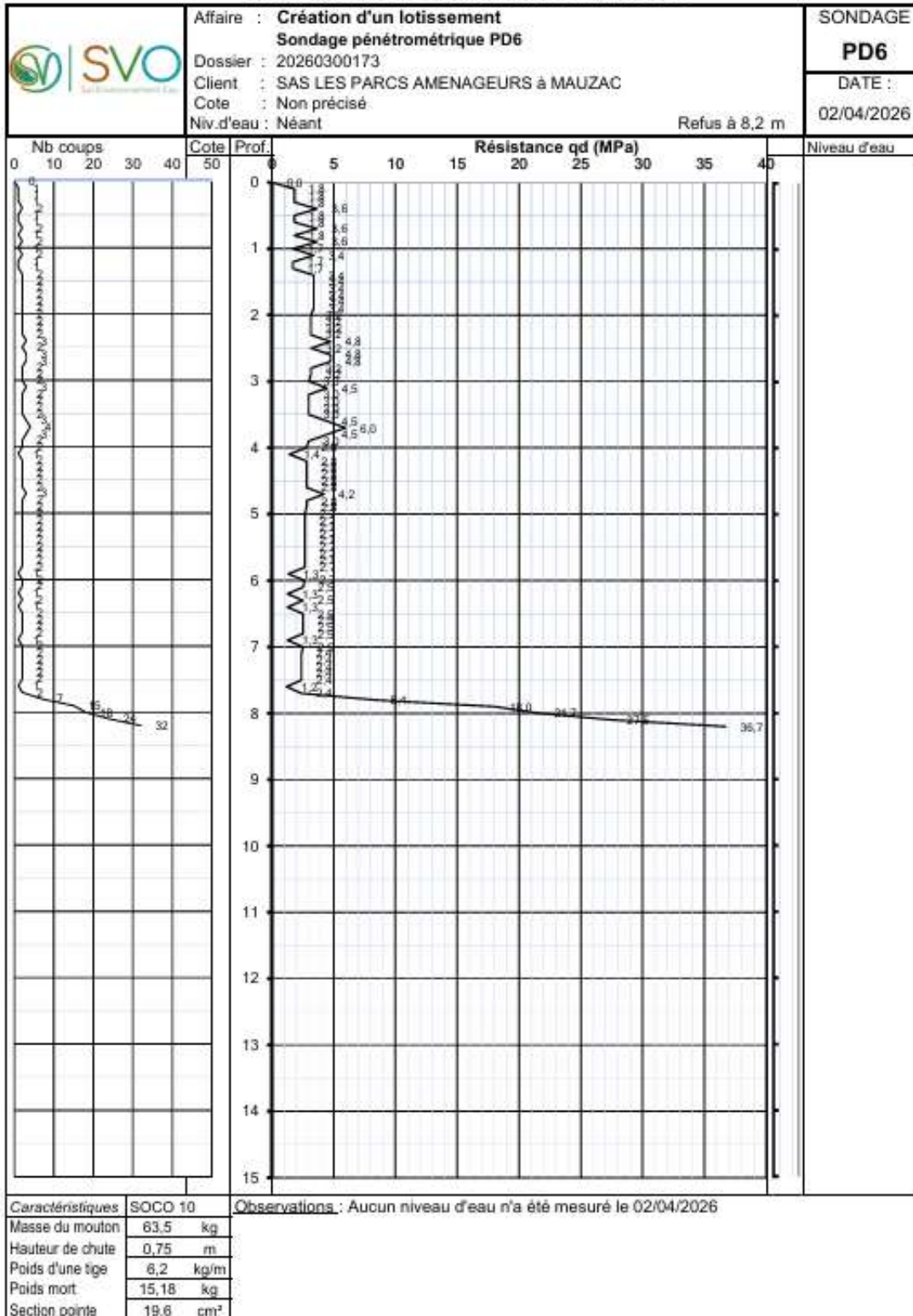
SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE



SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE



SONDAGE AU PENETROMETRE DYNAMIQUE



Essai en laboratoire

	Valeur au Bleu du sol Essai à la tache NF P94-068 Date : 17/04/2026														
Type d'affaire Vente de six parcelles constructibles N° dossier : 20260300173 N° d'échantillon : ST1 Profondeur : 0,5 - 1,50 m Client : SAS LES PARCS AMENAGEURS à MAUZAC Observation : Aucune Etat : Scellé dans un sac de prélèvement Date de prélév. : 02/04/2026 Date de l'essai : 08/04/2026															
Mesure de la teneur en eau W (%) - NF94-050 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th>Référence de l'échantillon</th> <th>Etovage 50/105 (°C)</th> <th>M_{humidité} (g)</th> <th>M_{écuelle sèche} (g)</th> <th>M_{écue} (g)</th> <th style="background-color: yellow;">W (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ST1 0,5 - 1,50 m</td> <td>105</td> <td>56,59</td> <td>49,77</td> <td>2,88</td> <td style="background-color: yellow;">14,5</td> </tr> </tbody> </table>		Référence de l'échantillon	Etovage 50/105 (°C)	M _{humidité} (g)	M _{écuelle sèche} (g)	M _{écue} (g)	W (%)	ST1 0,5 - 1,50 m	105	56,59	49,77	2,88	14,5		
Référence de l'échantillon	Etovage 50/105 (°C)	M _{humidité} (g)	M _{écuelle sèche} (g)	M _{écue} (g)	W (%)										
ST1 0,5 - 1,50 m	105	56,59	49,77	2,88	14,5										
Valeur au Bleu de Méthylène (Essai à la tâche) - NF P94-068 <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th>Référence de l'échantillon</th> <th>M_{liquide extracté} (l)</th> <th>M_{liquide} (l)</th> <th>V_{liquide absorbé} (jusqu'à 10 g) (g)</th> <th>Tamisé à 2 mm (%)</th> <th>Description</th> <th style="background-color: yellow;">VBS (gramme de bleu pour 100 g de matière au sec)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ST1 0,5 - 1,50 m</td> <td>37,30</td> <td>42,73</td> <td>150</td> <td>95,3</td> <td>Limons argileux</td> <td style="background-color: yellow;">3,832</td> </tr> </tbody> </table>		Référence de l'échantillon	M _{liquide extracté} (l)	M _{liquide} (l)	V _{liquide absorbé} (jusqu'à 10 g) (g)	Tamisé à 2 mm (%)	Description	VBS (gramme de bleu pour 100 g de matière au sec)	ST1 0,5 - 1,50 m	37,30	42,73	150	95,3	Limons argileux	3,832
Référence de l'échantillon	M _{liquide extracté} (l)	M _{liquide} (l)	V _{liquide absorbé} (jusqu'à 10 g) (g)	Tamisé à 2 mm (%)	Description	VBS (gramme de bleu pour 100 g de matière au sec)									
ST1 0,5 - 1,50 m	37,30	42,73	150	95,3	Limons argileux	3,832									
<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <td style="padding: 5px;">Sous classe selon la nature du sol</td> <td style="background-color: yellow; padding: 5px; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">A2</td> </tr> </table>		Sous classe selon la nature du sol	A2												
Sous classe selon la nature du sol	A2														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; font-size: 0.8em;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> Conditions de réalisation de l'essai : - Essais réalisés à l'aide de matériel normal, sur des échantillons scellés - Appareillage pour essais au bleu de méthylène NF EN 911-9 - Filtre papier Whatman n° 40 de 90mm Conforme EN 919-B SAS SVO </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> Opérateur LN </td> <td style="width: 25%; vertical-align: top;"> Contrôleur AR </td> </tr> </table>		Conditions de réalisation de l'essai : - Essais réalisés à l'aide de matériel normal, sur des échantillons scellés - Appareillage pour essais au bleu de méthylène NF EN 911-9 - Filtre papier Whatman n° 40 de 90mm Conforme EN 919-B SAS SVO	Opérateur LN	Contrôleur AR											
Conditions de réalisation de l'essai : - Essais réalisés à l'aide de matériel normal, sur des échantillons scellés - Appareillage pour essais au bleu de méthylène NF EN 911-9 - Filtre papier Whatman n° 40 de 90mm Conforme EN 919-B SAS SVO	Opérateur LN	Contrôleur AR													


Etat des lieux des risques – Géorisques

GÉORISQUES




Rapport de risques

Adresse recherchée :

8 Avenue des Pyrénées,
31410 Mauzac (parcelle :
000-0B-0556)



7 Risques naturels identifiés :

 INONDATION	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
 REMONTEE DE NAPPE	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
 SÉISME	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE
 MOUVEMENTS DE TERRAIN	à mon adresse : EXISTANT	sur ma commune : EXISTANT
 RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	à mon adresse : IMPORTANT	sur ma commune : IMPORTANT
 FEU DE FORÊT	à mon adresse : PAS DE RISQUE CONNU	sur ma commune : EXISTANT
 RADON	à mon adresse : FAIBLE	sur ma commune : FAIBLE

Risque d'inondation près de chez moi

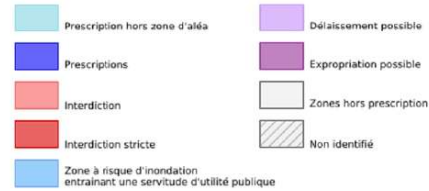
Risque à mon adresse PAS DE RISQUE CONNU

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation à mon adresse

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.



Informations détaillées :

1 AZI : Garonne Amont, Garonne aval, Girou et Hers mort

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

1 DDRM : DDRM31

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
----------	---------	----------	----------------------------

Risque d'inondation près de chez moi

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE2202054A	Inondations et/ou Coulées de Boue	09/01/2022	12/02/2022
INTE1316402A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/06/2013	29/06/2013
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE0000364A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/06/2000	01/08/2000
INTE0000364A	Inondations et/ou Coulées de Boue	10/06/2000	01/08/2000
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
NOR19821130	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	02/12/1982

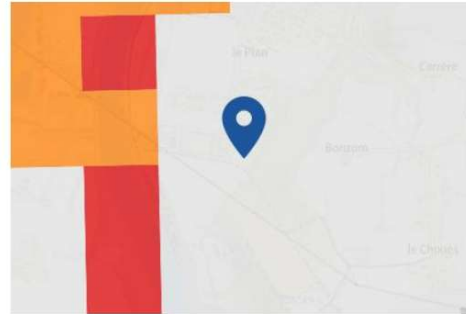
Risque de remontées de nappe près de chez moi

Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Pas de débordement de nappe ni d'inondation de cave.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

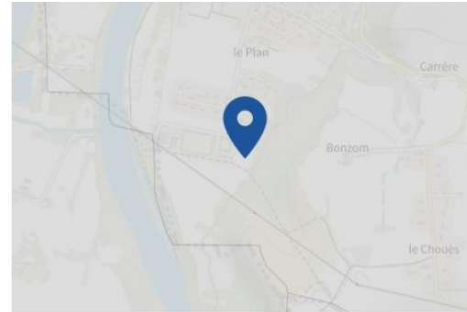
Risque de séisme près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :

SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

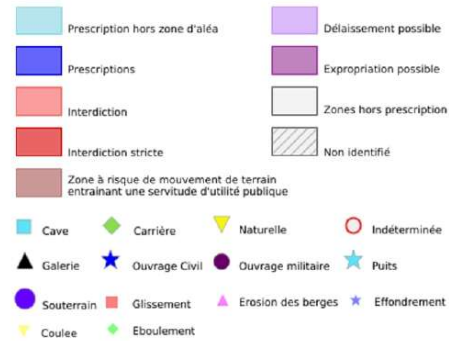
Risque à mon adresse EXISTANT

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol. Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour). Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à mon adresse:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :

PPRN : PPR Sécheresse - Territoire 14 (31DDT20060010)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Sécheresse - Territoire 14 a été prescrit et peut affecter votre bien.

Le PPR couvre les aléas suivants :

Mouvement de terrain

Tassements différentiels

Date de prescription : 15/11/2004

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

Risque de mouvements de terrain près de chez moi

DDR : **DDRM31**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

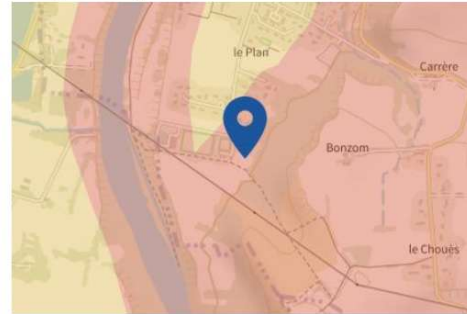
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles près de chez moi

 Risque à mon adresse **IMPORTANT**

 Risque sur la commune **IMPORTANT**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **3/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

5 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

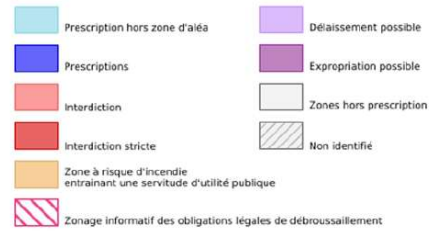
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2316198A	Sécheresse	01/07/2022	14/09/2023
INTE1818803A	Sécheresse	01/04/2017	27/07/2018
INTE1311772A	Sécheresse	01/05/2012	25/05/2013
INTE0400656A	Sécheresse	01/07/2003	26/08/2004
INTE9900087A	Sécheresse	01/01/1996	10/03/1999

Risque de feu de forêt près de chez moi

 Risque à mon adresse **PAS DE RISQUE CONNU**

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Un incendie de forêt ou de végétation peut être défini comme une combustion, qui se développe sans contrôle dans le temps et dans l'espace, dans un milieu végétalisé. On parle d'incendie de forêt lorsqu'une forêt, un maquis ou une garrigue, d'une surface minimale de 0,5 hectares d'un seul tenant, est touché par les flammes et qu'une partie au moins des arbres ou arbustes est détruite.



Risque radon près de chez moi

 Risque à mon adresse **FAIBLE**

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Conditions générales d'exploitation du rapport

Préambule

Toute commande implique une acceptation sans réserve des présentes conditions générales celles-ci prévalent sur toute autre sauf dérogation explicite et formelle décidée lors de l'établissement du devis ou avec accord écrit de notre société.

Le présent rapport constitue un ensemble indissociable, toute utilisation partielle ou incomplète de celui-ci ne serait engager la responsabilité de notre bureau. D'après le code de la propriété intellectuelle ce rapport est la propriété unique de commanditaire de l'étude toute transmission sans son accord sera proscrite.

Déclaration obligatoire à la charge du client

Aucun dégât ne serait imputable à notre société sur des ouvrages publics ou privés n'ayant pas fait l'objet d'une signalisation préalable à l'intervention. Conformément au décret 2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, le client doit fournir à sa charge et sous sa responsabilité l'implantation des réseaux privés, la liste et l'adresse des exploitants des réseaux publics à proximité des travaux, les plans, informations et résultats d'investigations complémentaires consécutifs à sa Déclaration de projet de Travaux (DT). Ces informations sont indispensables pour permettre les éventuelles DICT et pour connaître l'environnement du projet. En cas d'incertitude ou de complexité sur la localisation des réseaux sur le domaine public, il pourra être nécessaire de faire réaliser à la charge du client des fouilles manuelles pour les repérer. Les conséquences de toute détérioration de ces réseaux par la suite d'une mauvaise communication sont à la charge exclusive du client. Le client s'engage à communiquer les règles pratiques que les intervenants doivent respecter lors de l'intervention qu'elle soit en matière de santé, de sécurité et de respect de l'environnement. De plus celui-ci s'engage à fournir l'ensemble des documents du projet à jour, tout changement, absence ou erreur dans la transmission de ces documents exonère SVO de toute responsabilité et rend par ailleurs caduque les conclusions et l'utilisation de ce rapport. Pour les frais liés à toutes les démarches administratives, en particulier l'obtention de l'autorisation de pénétrer sur les lieux de l'étude, ils sont à la charge du client et du client seul. De plus il est tenu de les obtenir et de communiquer en cas d'impossibilité d'accès due à un manquement. Une majoration couvrant l'ensemble des frais engagés pourra être appliquée.

Cadre de la mission

L'ensemble des prestations sont énumérées dans notre devis. Toute prestation différente de celles prévues fera l'objet d'un prix nouveau à négocier. Il est entendu que notre bureau par sa position de sachant s'engage à procéder selon les moyens de son art à des recherches consciencieuses et à fournir les indications qui peuvent être attendues de lui. Son obligation est une obligation de moyen et non de résultat au sens de la jurisprudence actuelle. Notre étude est une étude géotechnique réalisée selon la norme NF P 94-500, pour l'ensemble des aspects environnementaux du projet, une étude environnementale spécifique sera nécessaire.

Il revient au maître d'ouvrage, au maître d'œuvre ou à toute autre entreprise responsable de faire réaliser selon la norme NF P 94-500 chacune des missions géotechniques successivement de G1 à G4. Si la présente mission est commandée seule il ne revient pas à notre bureau de s'assurer de la réalisation de l'ensemble des missions. De plus si n'est commandé uniquement que la réalisation des sondages et un compte rendu factuel, cette mission exclue toute activité de conseil ou d'étude ; De plus la réalisation d'une mission G5 engage le géotechnicien uniquement dans le cadre strict des objectifs ponctuels fixés par sa mission et acceptés.

Les ouvrages concernés par le présent rapport seront au maximum de type R+2 et les projets auront un coût cumulé inférieur à 8 000 000 € TTC (Tout corps d'état y compris honoraire) pour les travaux de construction soumis à l'assurance décennale & 1 000 000 € TTC (Tout corps d'état y compris honoraire) pour les travaux de construction non soumis à l'assurance décennale.

Limite d'engagement sur les délais

Sauf indication contraire spécifique, les délais d'intervention et d'exécution donnés sur le devis ne sauraient engager SVO. Sauf indication contraire un éventuel retard, du ou non à des événements imprévisibles ne relevant pas de la responsabilité de SVO, n'entraînerait pas de pénalités de retard. SVO n'est pas responsable des délais de fabrication ou d'approvisionnement des consommables ou fournitures.

Implantation des sondages

Au cas où l'implantation des sondages n'ai pas été décidé par SVO, sa responsabilité ne serait être engagé dans les événements découlant de ladite implantation. De plus notre mission ne comprend pas les implantations topographiques permettant de définir l'emprise des ouvrages et zones à étudier ni la mesure des coordonnées précises des point de sondages ou essais. Les éventuelles altitudes indiquées pour chaque sondage ne sont données qu'à titre indicatif et ne sauraient faire foi (seul leur pointage par un géomètre expert peut faire foi).

Hydrogéologie

Les niveaux d'eau indiqués dans le rapport correspondent uniquement qu'aux niveaux relevés le jour de l'exécution des sondages. Ces niveaux sont précis mais susceptibles de changer au cours du temps, seul une étude hydrogéologique spécifique sur un cycle peut permettre de déterminer les variations de niveaux d'eaux en particulier les niveaux de plus hautes eaux décennale et centennale.

Disposition vis-à-vis du projet

En l'absence de l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement complet du rapport, qu'il incombe au client de fournir sans réserve, des hypothèses sur le projet peuvent avoir été faites. Ainsi il appartient au client de vérifier la véracité de ces hypothèses si ces hypothèses n'étaient pas vérifiées, il convient au client de commander un complément d'étude afin que celle-ci puisse être en accord avec le projet. Si tel n'était pas le cas il ne pourrait en aucun cas être reproché au bureau SVO d'avoir établi le rapport dans ces conditions, de plus sa responsabilité ne serait être engagée.

En dépit de la qualité de l'étude et du professionnalisme de nos équipes l'étude géotechnique s'appuie sur les renseignements fournis et sur un nombre limité d'essais et de sondages à des profondeurs finies. Ces données ne permettent pas de lever l'ensemble des incertitudes inéluctables à l'hétérogénéité intrinsèque des sols (variation des épaisseurs des couches, présence ponctuelle de vestiges, poche d'argiles, cavités karstiques...). Les conclusions géotechniques de ce rapport ne peuvent donc conduire à traiter à forfait le prix des fondations. Lors de l'exécution de nouveaux éléments pouvant remettre en cause les conclusions de ce rapport il revient au maître d'ouvrage ou au maître d'œuvre de transmettre ces informations afin d'en adapter les conclusions. De plus celui-ci a été réalisé à un certain instant et ne serait prendre en compte le caractère parfois évolutif (notamment glissement de terrain, érosion, dissolution, tourbe, inondation, ...) l'application du rapport nécessite une actualisation surtout si un laps de temps important s'écoule. Le présent rapport est dans tous les cas garanti uniquement 10 ans pour toute utilisation dépassant cette durée la responsabilité du bureau ne serait être engagée.

Rapport de mission

Sauf clauses spécifiques la fourniture du rapport fixe le terme de la mission. L'approbation du client doit intervenir au plus tard 2 semaines après la remise du rapport qui sera considérée implicite autrement. La remise donne lieu au paiement du solde de la mission comme défini dans le devis.